

La lettre de l'UFR

N°30

Juin 2024

EDITO



Membre du bureau
de l'UFR

Sommaire :

P 1 : Edito

P 2 : Tract UFR

P 3 :

P 4 : Appel de la CEF

P 5 : Appel de l'UCR

P 6 : Dans nos ré-
gions—CSD 51—CFR
Grand-Est

P 7 : CFR PACA—
Festi'Red

P 8 : Vous avez réagi

P 8 : Pourquoi le Front
Populaire

« je n'accepte plus
les choses que je
ne peux pas chan-
ger. Je change les
choses que je ne
peux pas accepter »

Angela Davis,

Dimanche 9 juin, de trop nombreux français se sont exprimé en faveur de la liste conduite par Bardella. Celle-ci a totalisé 31,36 % des suffrages et est parvenue en tête dans 93% des communes soit plus de 32000 localités. Avec les voix de Marion Maréchal, c'est plus d'un électeur sur trois qui a voté pour l'extrême droite. **C'est un premier coup de tonnerre** qui a retenti. Ce score de l'extrême droite est à mesurer au regard des voix qui se sont portées sur les autres partis. Renaissance de Valérie Hayer affiche 14.6% et c'est une défaite cinglante pour le camp présidentiel. A gauche le premier parti sous la bannière de la liste Glucksmann ne recueille que 13,83%. Additionné aux 3 autres listes de gauche avec des suffrages significatifs, le résultat n'est que de 31.58%. Cette gauche qui arrivait en ordre dispersé a été largement distancée.

Alors que Macron squattait les écrans télévisuels pour les commémorations du 80ème anniversaire du débarquement, les dernières digues républicaines ont été rompues et la vague brune s'est déversée sur le champ politique français et européen.

Nos combats d'hier pour la liberté, contre le nazisme, le fascisme, le nationalisme restent d'actualité et nécessaire.

Le coup final nous est arrivé avec le recours à l'article 12 de la constitution qui a permis d'annoncer la dissolution de l'Assemblée nationale dès le soir. Non ! Macron n'est pas taré et c'est un coup de poker pas si risqué que cela pour son camp. Cette décision n'est pas une réponse au résultat du scrutin, elle était déjà en réflexion dans un cercle restreint, jusqu'à la méthode et le moment précis de l'annonce.

Quoiqu'il en soit, les élections législatives vont se tenir le 30 et le 7 juillet et cela n'a laissé que peu de temps à tous les partis pour s'organiser, et déposer les candidatures.

La création d'un nouveau Front populaire faite si rapidement malgré les différences existantes entre les 4 partis de gauche a été une bonne surprise, enfin !!! Le programme de rupture qui a suivi même s'il n'est pas complet reprends des revendications essentielles de la CGT. Alors nous devons soutenir ce programme mais restez vigilants quant à sa réalisation.

La priorité absolue est de faire barrage au RN, alors le temps nous est compté pour convaincre que la politique du RN n'est pas du côté des tra-vailleurs, pour convaincre d'aller voter le 30 juin et le 7 juillet afin que le nouveau Front populaire puisse peser dans le paysage politique français.

RASSEMBLONS NOUS ET VOTONS

POURQUOI L'UFR CGT DES SERVICES PUBLICS APPELLE LES RETRAITÉ·ES DE SON CHAMP SYNDICAL à voter leur les listes aux couleurs du Nouveau Front leoleulaire ?



« Ah ! Tout fout le camp ma pauvre Lucette ! »

« À qui le dites-vous, c'est bien vrai mon cher Fernand !
Il faut un bon coup de balai politique pour
remettre de l'ordre... »



Petit dialogue si banalisé et pourtant si lourd de conséquences ! Visiblement, Lucette et Fernand semblent avoir la mémoire courte, même si leurs conditions de vie se dégradent et que la société tend à se déliter. Qui peut nier que de nombreux progrès ont été conquis ces dernières décennies ? Enfants ou petits-enfants du Front populaire, enfants des grandes luttes des années 50, de mai 68, du programme commun, des grandes grèves de 95 et suites, nous sommes les bâtisseur·euses, les héritier·ères et les passeur·euses de flambeaux de conquêtes sociales majeures.

C'est ainsi que nous sommes viscéralement attaché·es à la Sécurité sociale et au système de retraite par répartition et intergénérationnel qui sont les piliers de notre socle social. Mais d'autres fondamentaux font aussi partie de notre patrimoine social et il en est ainsi de la diminution historique et régulière du temps de travail, que ce soit pour la semaine des 35h ou la 5^e semaine de congés payés. L'instauration du salaire minimum en France parmi les premiers

du monde et les batailles pour le majorer sont des objectifs pour de nombreux syndicats d'Europe. Le statut pour les fonctionnaires et les conventions collectives dans le privé sont des garanties pour les agent·es et salarié·es de l'hexagone. Le droit de grève et d'expression est encore constitutionnel. Les droits syndicaux et les comités d'entreprise permettent de défendre les travailleur·euses et leur permettent l'accès aux loisirs et à la culture. Notre système de santé, les ser-

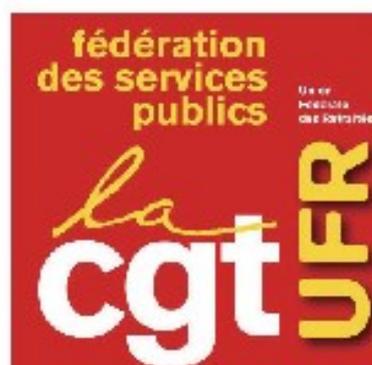
vices publics, l'Éducation nationale, le logement social, etc. ont façonné notre société.

Notre bulletin de vote pèse plus lourd encore que pour les scrutins précédents car il est porteur de tous ces enjeux. Même s'il n'est pas question de mettre un signe égal entre le Rassemblement National et le macronisme, ils détruisent tous deux nos acquis sociaux.

Il est évident que briser les syndicats, les services publics et supprimer les aides des plus démunies et précaires est dans l'ADN des « extrêmes droites » qui sont nos ennemis héréditaires.

POURQUOI L'UFR CGT DES SERVICES PUBLICS APPELLE LES RETRAITÉ·ES DE SON CHAMP SYNDICAL

à voter pour les listes aux couleurs du Nouveau Front populaire ?



« Ah ! Tout fout le camp ma pauvre Lucette ! »

*« À qui le dites-vous, c'est bien vrai mon cher Fernand !
Il faut un bon coup de balai politique pour
remettre de l'ordre... »*



Petit dialogue si banalisé et pourtant si lourd de conséquences ! Visiblement, Lucette et Fernand semblent avoir la mémoire courte, même si leurs conditions de vie se dégradent et que la société tend à se déliter. Qui peut nier que de nombreux progrès ont été conquis ces dernières décennies ? Enfants ou petits-enfants du Front populaire, enfants des grandes luttes des années 50, de mai 68, du programme commun, des grandes grèves de 95 et suites, nous sommes les bâtisseur·euses, les héritier·ères et les passeurs·euses de flambeaux de conquêtes sociales majeures.

C'est ainsi que nous sommes viscéralement attaché·es à la Sécurité sociale et au système de retraite par répartition et intergénérationnel qui sont les piliers de notre socle social. Mais d'autres fondamentaux font aussi partie de notre patrimoine social et il en est ainsi de la diminution historique et régulière du temps de travail, que ce soit pour la semaine des 35h ou la 5^e semaine de congés payés. L'instauration du salaire minimum en France parmi les premiers

du monde et les batailles pour le majorer sont des objectifs pour de nombreux syndicats d'Europe. Le statut pour les fonctionnaires et les conventions collectives dans le privé sont des garanties pour les agent·es et salarié·es de l'hexagone. Le droit de grève et d'expression est encore constitutionnel. Les droits syndicaux et les comités d'entreprise permettent de défendre les travailleur·euses et leur permettent l'accès aux loisirs et à la culture. Notre système de santé, les ser-

vices publics, l'Éducation nationale, le logement social, etc. ont façonné notre société.

Notre bulletin de vote pèse plus lourd encore que pour les scrutins précédents car il est porteur de tous ces enjeux.

Même s'il n'est pas question de mettre un signe égal entre le Rassemblement National et le macronisme, ils détruisent tous deux nos acquis sociaux.

Il est évident que briser les syndicats, les services publics et supprimer les aides des plus démunis·es et précaires est dans l'ADN des « extrêmes droites » qui sont nos ennemis héréditaires.

APPEL DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE FÉDÉRALE DE LA FÉDÉRATION CGT DES SERVICES PUBLICS. POUR LE PROGRÈS SOCIAL, VOTONS ET AGISSONS !

La fédération des Services publics a engagé deux semaines de déploiement avec les deux autres versants de la Fonction publique, initialement contre le projet de loi Guerini avec un premier temps fort le 20 juin.

Plusieurs de nos syndicats et de nos outils départementaux ont engagé leurs forces dans ce dispositif.

Bien que les revendications et contenus doivent être réorientés depuis le 9 juin, après les résultats des élections européennes et la dissolution dans la foulée de l'Assemblée Nationale par Macron, il constitue par conséquent un point d'appui pour aller au contact des agent-es, programmer des heures d'info et des AG, des tractages, débattre de la situation, porter nos exigences revendicatives, pour faire front contre l'extrême droite et toutes les politiques réactionnaires menées depuis des années.

Notre secrétaire confédérale, Sophie Binet, l'a très bien dit : « Face à l'extrême droite, il est minuit moins cinq ! »

La Commission exécutive fédérale réunie ce jour appelle les syndicats :

- À mettre toutes leurs forces sur le terrain, à bousculer les calendriers notamment des instances (CST), pour être au maximum au contact des agent-es,
- À mobiliser et participer massivement aux rassemblements et manifestations, dans l'unité la plus large, y compris par la grève, à commencer par celle du 15 juin
- À faire du 20 juin un temps fort des fonctionnaires, avec l'axe d'un Statut fort pour la démocratie : le Statut général de la Fonction publique demeure l'une des meilleures garanties pour le service public local. Il est un rempart contre la corruption, contre des ordres manifestement illégaux. Le Statut est un élément constitutif des libertés démocratiques et une garantie pour l'ensemble des usagers et des citoyens.

Le projet de loi contre la Fonction publique vise à remettre en cause le principe d'indépendance des fonctionnaires vis-à-vis du pouvoir politique local comme national. Nous ne pouvons plus imaginer que l'on revienne au fonctionnaire sujet qui devrait obéir sans réfléchir et se taire. Ce qui ne tarderait pas à revenir rapidement avec l'extrême droite aux commandes.

Depuis des années, les contre-réformes se succèdent contre nos droits et conquises collectifs : remise en cause destructrice du code du travail, du statut des fonctionnaires, de la sécurité sociale, de nos retraites par répartition...

Portons sans relâche nos revendications auprès des agent-es :

- La retraite à 60 ans à taux plein (57 ans pour les catégories actives et 50 ans pour les catégories insalubres), et la défense de la CNRACL, ce qui veut dire l'abrogation de la réforme des retraites.
- La mise en oeuvre de la sécurité sociale intégrale à 100 %.
- Le point d'indice à 6 euros et la refonte de la grille avec un minimum à 2200 euros brut par mois avec l'équivalent pour le champ privé de notre fédération.
- La défense de la Fonction publique, c'est-à-dire du Statut des fonctionnaires, ce qui veut dire : abrogation de la loi dite de Transformation de la Fonction publique, mise à la broyeuse du projet de loi Guerini.
- L'abrogation de la loi pour contrôler l'immigration.
- L'arrêt de la répression syndicale, le retrait de toutes les lois « sécuritaires », la levée de l'ensemble des inculpations de syndicalistes !
- La paix ! Ce qui passe par le cessez le feu en Ukraine et en Palestine, la suspension de tous les accords avec l'État Israélien, l'arrêt du génocide à Gaza, l'arrêt des livraisons d'armes à l'Ukraine et à Israël.

Les forces de gauche et progressistes ont décidé de s'unir pour ces élections législatives, dans un front populaire large portant les valeurs de démocratie et de progrès social.

La fédération des Services publics appelle à voter pour les candidats du Front populaire.

La fédération des Services publics s'engage à agir quel que soit le vainqueur des élections pour la mise en oeuvre de ses revendications.

La Commission exécutive fédérale de la Fédération CGT des Services publics.



APPEL DE L'UCR-CGT

Retraité·es, faisons front pour le progrès social !

L'abstention et l'extrême droite ont atteint un record lors des élections européennes du 9 juin 2024. Si cette tendance est à l'œuvre dans toute l'Europe, c'est en France que toutes les listes d'extrême droite font les scores les plus élevés et progressent le plus.

Emmanuel Macron porte une grande responsabilité dans ces résultats. Il n'a cessé de banaliser le Rassemblement national en reprenant ses thèses.

Le président de la République avec le patronat mènent une politique anti-sociale violente envers les salarié·es, les retraité·es, la jeunesse et les privé·es d'emplois.

Les fausses promesses de l'extrême droite :

Le Rassemblement national, tout comme Les Républicains ont voté avec le parti présidentiel :

- contre le blocage des prix, la revalorisation des petites retraites ;
- contre l'augmentation du Smic, des minimas sociaux, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

Et maintenant, le Rassemblement national annonce qu'il ne reviendra pas sur la réforme des retraites, contrairement aux propos tenus durant la campagne des européennes.

Droite, extrême droite et macronistes ont tous le même objectif : amplifier les politiques libérales au profit des plus riches qui voient ainsi leurs richesses grandir démesurément.

L'UCR-CGT propose aux retraité·es de ne pas céder à la fatalité, de se rassembler, de s'organiser et de se mobiliser dans les rues et dans les urnes pour gagner sur nos revendications :

- augmentation immédiate des pensions et retraites de 10 % ;
- revalorisation des petites retraites ;
- des moyens pour la santé et l'hôpital public sur l'ensemble du territoire ;
- développement des services publics de proximité permettant un égal accès à toutes et tous ;
- une Sécurité sociale intégrale et solidaire.

**Nous avons notre avenir entre nos mains,
mobilisons-nous et votons les 30 juin et 7 juillet
pour une alternative sociale et progressiste.**

Montreuil, le 13 juin 2024.

Conférence CSD 51—11 mai 2024

7 personnes étaient présentes, 4 syndicats sur 11 ont participé aux débats : TTx Châlons en Champagne, TTx des Intercommunaux de la Marne, TTx Conseil Régional Grand Est, TTx CCAS de Reims.

Il y avait 2 invités : Giovanni CORATO Animateur de la CFR Grand-Est— Dany GARDA Représentant de l'UFR

Le programme de la conférence était le suivant :

- Rapport d'actualité portant sur, la guerre en Europe et au Moyen Orient, l'austérité dans le pays et ses conséquences pour la population, la mise à mal et la casse des services publics, les comptes publics, les annonces de Guerini, la mise en place de la prévoyance dans les collectivités.
- Intervention UFR : portant sur la continuité syndicale et revendicative des retraités-es.
- Interpellation de la CSD 51 pour la recherche d'un référent UFR dans le territoire et mise à disposition de la feuille de route du référent.
- Rapport d'activités 2020, 2021, 2022 et 2023, suivi d'un débat. Rapport adopté à l'unanimité.
- Bilan Financier des exercices 2020, 2021, 2022 et 2023, adopté à l'unanimité.

Document d'orientation suivi d'un débat et prise des décisions suivantes :

- Renforcement de la formation syndicale
- Renforcement des déploiements en territoire (HMI et syndicalisation)
- Création d'un pôle communication (Facebook et QR code)
- Créer les conditions pour la mise en place de sections de retraités dans les syndicats existant y compris dans celui des individuels 51. Document d'orientation et propositions adoptés à l'unanimité.

Election des membres du collectif d'animation adopté à l'unanimité : Hélène PERREIN : Animatrice de la CSD 51— Emmanuel PLOIX : Responsable à la Politique financière—Roseline CUVELLIER : Responsable à la formation syndicale— Laurence ROBITAILLIE : Responsable Déploiement et syndicalisation—Fatiha MTABBAA : Adjointe Déploiement et syndicalisation—Karine LEJEUNE : Responsable Communication



Réunion de la CFR Grand Est—Le 28/05/2024 à Nancy



Étaient présents : CSD 08, CSD 51, CSD 52, CSD 54, CSD 67, l'animateur de la CFR et le trésorier de la CFR . Invités : Patrick HEIDMANN, Président du Régime Local d'Assurance Maladie Alsace / Moselle - Dany GARDA pour l'UFR

- Présentation et explication du régime local d'assurance maladie Alsace / Moselle, suivi d'un débat sur la protection sociale.
- Point sur les demandes FNF dans les territoires, il est précisé aux CSD de prendre attache avec leur coopérant FNF de la CSD avant l'envoi de la demande FNF.

Préparation du congrès UFICT qui aura lieu du 23 au 27 septembre 2024 à Martigues. Le CFR donne les indications suivantes : 1 mandat pour 70 FNI placés, La région Grand Est dispose de 8 mandats, 4 femmes et 4 hommes, 3 CSD propose un délégué homme (08, 54 et 67), la CSD 54 propose un candidat pour la CE UFICT.

Le CFR propose un projet de la mise en place d'un collectif de formations syndicales dans la CFR avec des formateurs issus des CSD du territoire avec une proposition de la mise en place d'un calendrier de formations pour 2025.

Retour et débat sur le CNF du 16 et 17 mai 2024.

Les CSD propose que l'animateur de la CFR interpelle notre secrétaire générale de la fédération à l'occasion de la prochaine réunion des CFR de donner la parole aux CSD juste après le rapport et le débat sur l'actualité et non plus dans la dernière heure du CNF.

Débat sur la fusion CGT / FSU.

Point sur l'utilisation des droits syndicaux dans les territoires ainsi que les droits et subventions des CDG. Rappel : interpellation de la direction fédérale concernant les droits syndicaux de l'animatrice de la CSD 51.

CONFÉRENCE RÉGIONALE CFR PACA

Elle s'est déroulée les 6 et 7 juin 2024, au domaine de regain St-tulle, Alpes de Hautes Provence

Présents : CSD 04, 05, 06, 13, 84 et pour la fédération : Natacha POMMET (SG), Audrey MEGHAR (Administratrice), Delphine MORETTI (QVS), la région CGT, pour l'UFR : Michel CAUSSEMILLE

Le rapport d'activité et d'actualité a été présenté par Ronan Lapierre. Les thèmes abordés ont été : la situation internationale, l'actualité politique, le revendicatif, les luttes, la fonction publique et les mobilisations futures

L'après-midi : Réunion en 4 ateliers - Protection Sociale - Structuration orga - La Formation - Les services Publics

Participation de l'UFR à l'atelier 2 et un débat sur la structuration des retraités.es

Vendredi 7 juin : Restitution des ateliers

Election à l'unanimité du CFR en la personne de Ronan Lapierre

Fin des travaux vendredi 12 h



Festi' red 2024 Kayserberg

L'édition du festi' red 2024 s'est tenu dans la ville de KAYSERSBERG « Alsace » du 29 au 31 mai 2024

Une soixantaine de jeunes étaient présent.es

Débats :

Mercredi 29 mai : la fonction publique

Céline VERZELETTI « UFSE », Sylvianne Brousse « Services publics », Mireille STIVALA « SANTE »

Jeudi 30 mai : le matin l'immigration, l'après-midi ; jeunes et retraités.es

Un responsable du collectif jeune, un sociologue et Michel CAUSSEMILLE pour l'Union Fédérale des Retraités.es

Les thèmes abordés :

la place des jeunes dans la cgt, leurs intégrations dans les directions

-La place des retraités, dans la société et dans la cgt les Syndicats, les CSD, les CFR

les revendications communes, pouvoir d'achat, protection sociale, services publics, mobilités, logements....

Un très bon échange sur tous ces sujets

Vous avez réagi !!!

Suite aux résultats des élections européennes, il nous faut absolument être à l'offensive.

Notre syndicat CGT à besoin de se mettre en ordre de bataille, aux regards des enjeux politiques.

Il est vrai que la barrière entre le syndicalisme et la politique peut faire peur et difficile d'être franchi par certains d'entre nous et je sais aussi la difficulté que nous pouvons rencontrer lors des différentes élections, avec ces deuxième tours entre la peste et le choléra.

Aujourd'hui nous avons la possibilité de faire basculer l'affaire, encore faut il qu'à tous les niveaux de notre organisation ils se passent des choses. AG, CE , secrétariat, bureau afin de débattre avec les salariés et retraités et avancer sur notre première revendication qui est : Le changement de cette société.

La double besogne doit maintenant se voir, car si nous ne sommes pas en capacité d'agir, les fils de Pétain vont s'occuper de nous. Ils s'attaqueront en premier aux syndicalistes rouges que nous sommes , car nous sommes le seul rempart organisé qui peut les faire vaciller et reculer. Comme la camarade Sophie dit: « il est minuit moins le quart et c'est maintenant qu'il faut agir où en s'en mordra les doigts ».

On avance tous ensemble, pour mieux gagner demain.

Dany Garda



De gauche à droite : Léon BLUM, Président du Conseil, Maurice THOREZ, Secrétaire général du Parti Communiste, Roger SALEN-GRO, Ministre de l'Intérieur, Maurice VIOLLETTE, Ministre d'Etat républicain-socialiste et Pierre COT, saluant la foule au cours de la manifestation du front Populaire du 14 juillet 1936.

Pourquoi le « Front populaire » ?

Voilà un drapeau aujourd'hui repris par la nouvelle coalition parce qu'il parle encore aux électeurs de gauche. Il évoque pour eux à la fois une mobilisation nécessaire face à l'extrême droite et des progrès sociaux spectaculaires comme les 40 heures et les congés payés. Le Front populaire des années 1930 n'était pas seulement « contre », mais aussi « pour » une nouvelle donne économique et sociale.

Les analogies ne manquent pas avec l'actualité. La montée en puissance de l'extrême droite en Europe, l'inquiétude que suscite la guerre, la crise mondiale de l'économie capitaliste libérale engendrant une crise sociale et politique, l'instabilité politique en France, les profondes divisions au sein de la gauche, mais aussi les mobilisations syndicales.

C.S.